

La voirie du quartier du bourgneuf

Écrit par Christophe

Jeudi, 29 Septembre 2011 10:00 - Mis à jour Vendredi, 26 Février 2016 12:41

Le constat

La qualité de la voirie de notre quartier est différente selon les endroits.

Elle est globalement en mauvais état d'entretien.

Ce qui fait le charme et la particularité de certaines de nos rues est la présence de pavés sur les bas-côtés de certaines d'entre elles. Ainsi en est-il des suivantes :

- Rue [Mille-souris](#) ;
- Rue du [Grand Carmel](#) (partie) ;
- Rue [Alexis Vinçonneau](#) ;
- Rue du [Petit Pavé](#) (partie).

On ne peut pas considérer que celles-ci sont dotées de trottoirs puisque ces pavés servent principalement à l'écoulement des eaux pluviales.

Une seule rue a été récemment (en novembre 2010) réhabilitée disposant de véritables trottoirs et caniveaux bitumés (enrobé). C'est la rue Henry Renaud.

Les autres rues du quartier sont très disparates, parfois avec un trottoir en terre battue (rue Hector Neulliez), parfois sans trottoir (rue de l'Union Chrétienne, rue du Grand Carmel, petite rue Sainte Marguerite, Rue Alexis Vinçonneau), la chaussée étant globalement très détériorée...

L'éclairage public est composé de candélabres disgracieux portés par des poteaux en béton. Depuis la mise en place de la ZZPAUP, aucun travaux d'enfouissement du réseau électrique ou téléphonique a eu lieu.

Objectifs et perspectives

A part la rue Henry Renaud qui a été globalement rénovée (à l'exception des travaux d'enfouissements susmentionnés), l'ensemble est globalement dans un état de dégradation avancé.

Il convient donc de travailler pour aboutir à un traitement harmonieux et progressif afin de rénover la voirie de notre quartier avec les objectifs suivants :

- Conserver et conforter les espaces déjà pavés, voire redécouvrir une partie de des pavés indélicatement recouvert de bitume ;
- Procéder à la réfection de cet ensemble en y apportant un cachet ancien ;
- Aboutir à un bon écoulement des eaux pluviales ;
- Travailler sur l'éclairage public et à l'enfouissement des réseaux.

La voirie du quartier du bourgneuf

Écrit par Christophe

Jeudi, 29 Septembre 2011 10:00 - Mis à jour Vendredi, 26 Février 2016 12:41

Le Conseil d'administration de l'Association du Bourgneuf s'est emparé de cette question et va mener ce travail en lien avec la municipalité.